

VALORISER



PARTAGER

Val d'Ille
Aubigné

N°38 - Septembre - octobre 2023

Le magazine

DOSSIER

**Le bâti ancien
au présent**

TRANSITION EN ACTIONS

**IDEA, focus sur
les bonnes pratiques**

ILS FONT LE TERRITOIRE

**Stéphane Mahé,
l'œil en fugue**

Journal d'Information du Val d'Ille-Aubigné

L'édito

de Claude Jaouen

Président du Val d'Ille-Aubigné



Après la pause estivale, j'espère que la rentrée de septembre s'est bien passée pour toutes et tous, petits et grands.

Le rapport d'activités 2022 de la Communauté de communes a été validé lors du conseil communautaire de juillet. Vous pouvez le consulter via le site internet du Val d'Ille-Aubigné. À la suite, pour cette reprise, les élus

et les services de la Communauté de communes engagent l'établissement de deux points d'étapes importants à mi-mandat. Un bilan d'étape, d'une part, sur la mise en œuvre du Projet de Territoire, et, d'autre part, du Plan Climat Air Énergie (PCAET). Pour chacun de ces deux documents de référence dans la conduite de l'action de la Communauté de communes, il s'agit d'établir un point d'avancement de leur mise en œuvre et d'actualiser autant que nécessaire

les programmes d'actions, notamment sur la réduction des gaz à effet de serre (GES) et en accélération de production d'énergies renouvelables. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Sur le sujet important des mobilités, les rendez-vous Solutions Transports se poursuivent avec un calendrier de temps de rencontres sur les communes. Le programme savoir rouler à vélo à l'attention des enfants de CM2 se poursuit également. Depuis 2020 cette formation a été dispensée dans 55 écoles, et 15 écoles y participeront encore cette année. Par ailleurs le pacte des mobilités locales devrait être signé ce mois de septembre entre le Département et le Val d'Ille-Aubigné. Il s'agit d'un engagement commun pour la création de nouvelles voies cyclables venant élargir ce qui existe déjà et ainsi faciliter le développement des usages.

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, une deuxième édition du Défi Foyers à Alimentation Positive est lancée pour apprendre à manger mieux, local et de saison sans dépenser plus. Vous trouverez dans ce magazine les coordonnées du contact pour info et inscription. N'hésitez surtout pas.

Sur cette période de rentrée, en plus des temps de rencontres sur les communes, à noter la reprise des activités des deux Offices des Sports, et à défaut d'un agenda culturel complet qui n'a pu être réalisé, les Escales Curieuses du 15 au 17 septembre, et le Festival de Théâtre Val d'Ille-Aubigné en scène du 29 septembre au 8 octobre, avec des spectacles proposés sur 11 communes.

Vous souhaitant une agréable lecture.

Claude Jaouen
Président Val d'Ille-Aubigné
Maire de Melesse



Balade climat à Guipel le mercredi 12 juillet 2023.

VALORISER



PARTAGER

Val d'ille
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. Mise en page : Yves Bigot.

Rédaction : Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli. Crédit photos : Yves Bigot,

S Wroza INPN, Adobe Stock, Happy cyclette, Florent Besson, Izatis - Pays de Rennes,

Guy Castel. Impression : Les Hauts de Vilaine -

Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC. Tirage : 17 800 exemplaires.

ISSN : 2553-4025 - Dépôt légal : Septembre 2023.





 **TRANSITION**

Une marche pour le climat

Le 12 juillet, 22 élus et des associations ont participé à une « balade climat » à Guipel dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'ADEME et la Région Bretagne. L'initiative visait à acculturer les participants aux enjeux de l'adaptation au changement climatique, en évoquant ses impacts déjà visibles, les solutions existantes ou à construire. La végétalisation des sols sur la place de l'église, l'inconfort d'été des bâtiments anciens ou encore l'intérêt des îlots de fraîcheur le long du chemin de la vallée verte ont notamment été abordés.

Un guide présentant l'itinéraire imaginé par la Maison de la consommation et de l'environnement (MCE) est disponible au siège communautaire et dans les bibliothèques du réseau (prochainement à la mairie et dans les commerces de Guipel).

➤ Une balade ouverte à tous sera organisée le samedi 30 septembre de 10h30 à 12h.

▶ **Inscription** : accueil@valdille-aubigne.fr - 02 99 69 86 86

 **SPORT**

Une rentrée sportive

L'Office des sports du Val d'Ille-Dingé (OSVID) propose plusieurs activités de marche :

➤ Marche nordique ou « fitness en pleine nature » : sept séances par semaine (classique, balade, sportive, rando...) mais aussi des séances à la journée ou ½ journée pendant les vacances scolaires.

➤ Marche afghane ou « yoga de la marche » : deux séances par semaine (mercredi et vendredi) ainsi qu'un stage découverte de marche itinérante au printemps 2024.

▶ **+ infos** : 06 76 06 91 44 ; contact@osvidh.fr ; osvid.fr

L'Office communautaire des sports du pays d'Aubigné et Chevaigné (OCSPAC) ouvre deux sections sportives « pleine nature et environnement » pour découvrir le Val d'Ille-Aubigné en pratiquant le VTT, la course d'orientation, le biathlon ou le tir à l'arc. Direction l'étang de Boulet, la forêt de Gahard, le canal d'Ille-et-Rance...

Mercredi matin (10h-11h30) pour les 8-10 ans ;
Mercredi après-midi (14h-15h30) pour les 11-13 ans.

▶ **+ infos** : 06 98 57 76 14 ; ocspac@gmail.com ; www.ocspac.com

LES MAMMIFÈRES

La loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

➤ **Taille** : 100 à 130 cm dont un tiers pour la queue.

➤ **Poids** : 6 à 11 kg.

Présente toute l'année à proximité des cours d'eau, visible surtout la nuit, la loutre d'Europe est un redoutable prédateur. Capable de retenir sa respiration huit minutes, elle peut ingérer jusqu'à 20% de son poids chaque jour. Principalement consommatrice de poissons, elle mange aussi des mollusques, des insectes, des amphibiens, des reptiles et mêmes des oiseaux. Discrète, il n'est pas simple de l'observer. Alors qu'elle avait disparu d'Ille-et-Vilaine depuis 40 ans, des traces ont été observées en mai 2022 en plusieurs endroits proches de Rennes, le long de l'Ille et de la Vilaine.

Pour écouter son cri, scannez le QR-Code ci-contre.



MOBILITÉ

Autopartage : ça roule toujours

En septembre, les véhicules électriques en autopartage quittent Mouzé et Vieux-Vy-sur-Couesnon pour rejoindre Gahard et Saint-Symphorien. Le véhicule stationné à Langouët y restera une année supplémentaire. Le service d'autopartage est accessible à tout habitant du Val d'Ille-Aubigné à l'aide d'un badge remis par la mairie ou depuis son smartphone. Le véhicule doit être restitué à la station de départ.

► **Tarifs** : 5 € entre 30 min et 6 h / 8 € de 6 h à 12h ; réduction étudiants et demandeurs d'emploi.

► **Inscriptions** : <https://ccvia.e-colibri.eu>

Des solutions transports cet automne

Les rendez-vous solutions transports se poursuivent en 2023.

Faites réparer votre vélo près de chez vous. Faites le plein d'infos sur le TER et BreizhGo. Rencontrez un conseiller de WeKer. Découvrez les services d'autopartage ou de location de vélo électrique en longue durée.

- ➔ Vignoc, 15 septembre, 16h-18h30
- ➔ Guipel, 21 septembre, 16h30-19h
- ➔ Saint-Germain-sur-Ille, 22 septembre, 16h30-19h
- ➔ Saint-Aubin-d'Aubigné, 26 septembre, 16h30-19h
- ➔ Saint-Symphorien, 28 septembre, 16h-18h30
- ➔ Montreuil-le-Gast, 5 octobre, 16h-18h30
- ➔ Aubigné, 10 octobre, 16h-18h30

Les écoliers apprennent à pédaler

Le programme **Savoir rouler à vélo** engage sa quatrième saison dans les écoles du Val d'Ille-Aubigné, toujours en partenariat avec la vélo-école associative Team Sprint Energy. Cette formation de dix heures pour les élèves de CM2 a été dispensée dans 55 écoles depuis 2020. Quinze écoles y participeront encore cette année.

Dans une enquête de satisfaction réalisée l'an dernier, 43,4 % des enfants disent avoir plus confiance à vélo à l'issue du programme. Plus d'un tiers déclare que l'atelier leur a donné envie de faire du vélo plus souvent.



AAP citoyens en faveur de la mobilité durable

Pedibus ? Vélobus ? Spectacle ou ateliers de sensibilisation ?

Ouvert aux associations et collectifs, l'appel à projets de la Communauté de communes pour soutenir les initiatives citoyennes en faveur de la mobilité durable est ouvert jusqu'au 17 novembre. Les projets retenus bénéficieront d'une aide financière de 500 € à 1 000 € et d'un accompagnement technique si nécessaire.

► **infos et inscriptions** : mobilites@valdille-aubigne.fr.



Du ciné à la force des mollets

À l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, l'association **Cinécyclo** organise deux soirées de cinéma en plein air.

Profitez d'une sélection originale de courts métrages d'animation et de documentaires tout public sous les étoiles. À une condition... celle de pédaler à tour de rôle sur un vélo-générateur pour fournir l'énergie nécessaire à la projection ! Pensez à prendre une chaise longue et un plaid pour profiter confortablement de la séance.

- ➔ Vendredi 22 septembre dans la cour de l'école de Saint-Germain-sur-Ille, 20h.
- ➔ Samedi 23 septembre dans le jardin du presbytère à Guipel, 20h.

TRANSITION

Comment rénover son logement ?

Le Val d'Ille-Aubigné organise un **atelier de la rénovation performante** en partenariat avec l'ALEC du Pays de Rennes. Objectif ? Découvrir les clés d'une rénovation énergétique réussie grâce à un partage des solutions techniques et des aides financières mobilisables. Rendez-vous jeudi 16 novembre à La Mézière, salle du conseil municipal, à partir de 18h.

► **Entrée libre** / inscription souhaitée ; tél. : 02 99 35 23 50 ; contact@alec-rennes.org



Les maisons éclusières reprennent du service

Hélène Fortier et Sébastien Henri sont les nouveaux occupants des maisons éclusières de Courgalais et Chanclin à Montreuil-sur-Ille. Habitants du Val d'Ille-Aubigné depuis 2018, une idée leur trottait dans la tête : « Ce serait super de monter une guinguette ! ». L'appel à projets pour la valorisation touristique des maisons éclusières et du canal était l'occasion rêvée. Ce couple de jeunes trentenaires, très impliqué dans les démarches d'autonomie énergétique, va faire les choses progressivement. D'abord l'ouverture des gîtes de Courgalais puis de Chanclin en 2023. Suivront la guinguette en 2024 puis la navigation sur le canal en 2025. Hélène et Sébastien ont été contactés pour participer à un reportage de l'émission Zone interdite (M6) dont la diffusion est prévue en 2024. Le bouche à oreille fait déjà son chemin auprès des habitants qui réservent le gîte pour des fêtes de famille.

► + **infos** : contact@gite-courgalais.fr - 07 88 27 54 71



BIEN PRODUIRE, MIEUX CONSOMMER

Défi foyer à alimentation positive : qui veut cuisiner ?

Participez à la deuxième édition du « Défi foyers à alimentation positive » pour apprendre à manger mieux, local et de saison, sans dépenser plus. Formez votre équipe et bénéficiez chaque mois d'une activité pour

consommer des produits sains et savoureux, avec la complicité des associations Familles rurales (Gahard) et Accueil & Loisirs (La Mézière). Au menu : visite de ferme, ateliers cuisine, nutrition, jardinage... Tout ça gratuitement !

Etudiant, seul ou en couple, avec ou sans enfants, tout le monde peut participer.

► **Infos et inscriptions** :
Maud Desmas (MCE)
maud.desmas@mce-info.org ;
tél. : 02 99 30 50 13.



Le domaine de Boulet fait sa rentrée

Le centre nautique propose des cours de voile (catamaran, dériveur, etc.) à l'année. Reprise le 6 septembre pour les -12 ans le mercredi, le 9 septembre pour les adultes le samedi.

Pendant les vacances de la Toussaint, des stages de voile (8-14 ans) sont organisés en cycle de cinq séances du lundi au vendredi du 23 octobre au 3 novembre. L'accueil en journée complète est possible.

► **Inscriptions au tél.** : 02 99 69 70 69

ou contact@domaine-de-boulet.fr

Ouvert du lundi au vendredi (9h-17h30) jusqu'au 31 octobre.

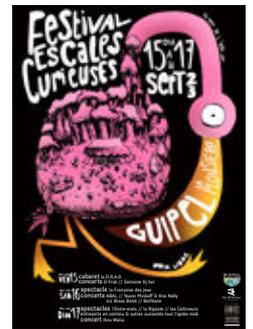
CULTURE

Au spectacle ce soir

Les Escales curieuses reviennent pour une 12^e édition du 15 au 17 septembre 2023.

Cabaret, apéro-concert, spectacles mais aussi ateliers pour tous les âges et tous les goûts.

► **Entrée libre.** Programme et réservation : lesescalescurieuses.fr ou Facebook



La 21^{ème} édition du festival de théâtre Val d'Ille-Aubigné en scène se déroulera du

29 septembre au 8 octobre 2023. Poésie, comédie, drame social... Troupes amateurs ou professionnelles présenteront vingt-trois spectacles dans onze communes.

► **Entrée libre.** Programme et réservation à partir du 15 septembre sur valdilleaubigneenscene.fr



Sentier les Coursgallais

Lieu : Montreuil-sur-Ille

Départ : maison éclésièrre de Langager

Distance : 8,2 km

Durée : 2h45

Balisateur : jaune - sentier n°25

Depuis la maison éclésièrre de Langager, le sentier longe le canal sur sa rive gauche, cap au nord par une petite voie goudronnée bordée de jeunes chênes, d'érables et de bollards en granit, les bornes d'amarrage des péniches autrefois.

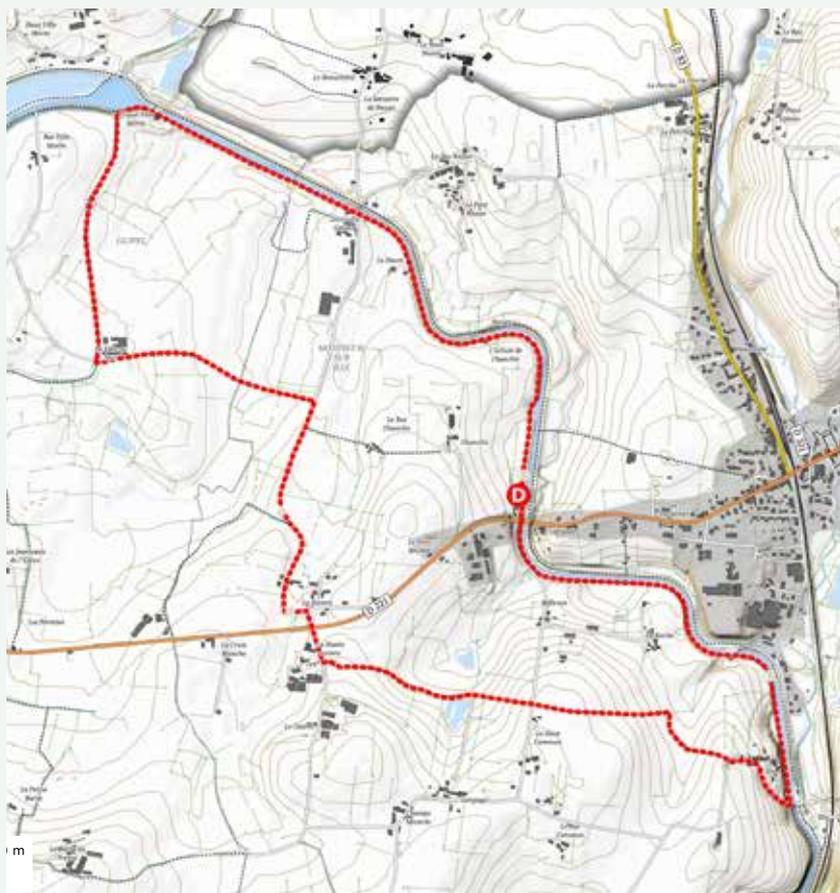
Passez devant les maisons éclésièrres de Chanclin puis des Courgalais pour arriver à Villemorin. La maison éclésièrre est équipée d'une double porte pour retenir l'eau stockée dans le bief de partage des eaux en cas d'avarie.

Continuez sur le chemin avant de longer la rigole du Chênais Piguelais à gauche jusqu'à la Ville au Duc. Ce biotope particulier permet d'observer des iris des marais, des roseaux communs et des canards colvert.

Poursuivez sur un chemin empierré, bordé de chênes et d'ajoncs. Prenez la petite route à droite au bout du chemin afin de traverser la D 221 et continuez en face vers la Haute Rivière. Puis empruntez le chemin creux bordé de chênes et de châtaigniers à gauche, empierré jusqu'à la petite route qu'on traverse afin de continuer sur un chemin en bordure de champ, offrant un beau panorama sur Montreuil-sur-Ille.

Le sentier se transforme en chemin creux. Tournez à gauche sur la petite route à Ille. Une belle maison de pierre aux portes jumelles en plein cintre attire l'œil. Il s'agit d'un manoir de 1565 dont on peut admirer les sculptures et un beau linteau travaillé à la fenêtre de l'étage.

Poursuivez la descente pour rejoindre le chemin de halage et rejoindre votre point de départ, en passant devant la maison éclésièrre d'Ille puis de la Haute Roche.





HABITAT

Le bâti ancien au présent

Patrimoine singulier, la construction en pierre et terre fait toujours l'identité locale. À l'ère bioclimatique, la tradition rurale persiste, surtout en rénovation.

Ici, une longère. Là, un fournil. Un peu plus loin, un hangar agricole. Il ne faut pas se promener très longtemps pour apercevoir un pignon de mur en terre crue. Parfois en très bon état, souvent un peu moins. Mieux que la route, les sentiers de randonnée sont la voie royale pour se faire une idée juste du sujet à travers la campagne.

Emblématique du territoire, l'architecture de terre se fondait hier dans le paysage. Les schistes briovériens très altérés, les bonnes pierres rares et le sol argileux, la nature du sous-sol du bassin rennais s'y prêtait bien. La terre ne coûtait pas cher. Elle était disponible sur place, à faible profondeur.

En Ille-et-Vilaine, 20 % du territoire est concerné par cette architecture originale - dont le Val d'Ille-Aubigné où la pierre mais aussi les colombages complètent le panorama de l'architecture traditionnelle,

sans bâtiment totem, incarné dans une multitude de lieux assez modestes. « *Le bouleversement de l'agriculture consécutif à la révolution industrielle a sonné le glas de la construction en terre : l'exode rural a privé les exploitants de la main d'œuvre nécessaire aux chantiers de bauge*, explique Philippe Bardel, conservateur à l'Ecomusée du Pays de Rennes. *À partir de 1950, les agriculteurs aspiraient à une évolution de leur habitat* ».

Mais le legs est bien là. Dans huit communes, 30 % du bâti date d'avant 1945. Avec 49,8 %, la palme revient à Vieux-Vy-sur-Couesnon devant Guipel (38,4 %), Gahard (37,9 %) et Feins (35,1 %). À Melesse, un récent inventaire répertorie pas moins de 286 constructions en terre dont le seul lavoir en bauge recensé en Bretagne.

Des règles d'urbanisme

Sur la carte du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), des étoiles rouges identifient le patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique et architectural. Dont bon nombre de constructions en pierre, terre ou colombages. Ce sont des

fermes, des moulins, des écoles, des maisons d'habitation...

Le PLUi formule aussi des prescriptions destinées à maintenir la spécificité et la qualité du bâti ancien. Ces recommandations doivent guider les opérations de restauration des propriétaires sur le choix des compositions architecturales, des techniques et des matériaux.

Lancée en 2015, la plateforme de rénovation de l'habitat du Val d'Ille-Aubigné - Pass'Réno - s'intéresse elle aussi au patrimoine vernaculaire. Le service qui accompagne





les projets de rénovation des particuliers souhaitant améliorer l'efficacité énergétique, l'accessibilité ou la salubrité de leur logement voit passer un grand nombre de dossiers. « L'an dernier, 59 % de nos interventions portaient sur du bâti construit avant 1945 », confirme Marine Berranger, chargée de mission habitat. Souvent pour défaire d'abord ce qui a été mal refait il y a quelques années.



Des erreurs à éviter

Etabli à Saint-Germain-sur-Ille, Ghislain Maetz est spécialisé dans la rénovation en terre crue. « Les dalles béton et les enduits extérieurs en ciment ont fait beaucoup de dégâts, explique le maçon. La terre doit respirer sinon les murs se gorgent d'humidité. On voit apparaître du salpêtre, des moisissures. La maison devient difficile à chauffer. Les murs finissent par s'effondrer. Les soubassements enterrés par un terrain surélevé ou une chaussée remontée sont un autre problème. Tout comme les fossés creusés au ras des fondations. L'eau stagne. Le manque d'entretien des toitures, des gouttières n'arrange rien ».

Conclusion ? En terre comme en pierre, une rénovation ad hoc doit retrouver la perspiration, c'est-à-dire les propriétés d'une paroi à laisser passer l'humidité. « Il faut privilégier les enduits terre et chaux, mélangées à la paille ou au chanvre », insiste Gwenaël Briand, conseiller Pass'Réno. La laine

de bois est l'isolant tout indiqué. « Ces matériaux offrent un très bon confort thermique, été comme hiver. Ce qui n'empêche pas d'installer une VMC pour renouveler la qualité de l'air intérieur ».

En chantier participatif

À défaut de dispositif spécifique, les travaux d'isolation, de chauffage et de ventilation du bâti ancien traditionnel sont éligibles aux aides nationales de MaPrimeRénov', voire de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH) sous conditions de ressources. Localement, ils peuvent aussi être financés par la prime "accession rénovation" de la plateforme Pass'Réno s'il s'agit d'une maison en centre-bourg, acquise par des primo-accédants. « Pour ce genre de chantier, il est préférable de faire appel à des maçons et des charpentiers spécialisés, conseille Gwenaël Briand. Il est aussi possible de le faire soi-même, en suivant des chantiers participatifs ». La formule fait sens : les maisons de terre crue étaient construites jadis avec les voisins.

À La Mézière, c'est ce qu'on fait Emmie et son compagnon Stéphane qui ont entrepris de rénover leur longère du 18^e siècle dans les règles de l'art. Les murs de terre crue étaient lézardés, constellés de trous. La famille et des amis ont aidé le couple à réaliser les enduits extérieurs avec la terre du jardin et la paille du fermier d'à côté. « Ça ne nous a pas coûté grand-chose. En hiver, la température intérieure a grimpé de +3°C. Et en été, il fait frais. Quand c'est bien fait, un enduit naturel peut tenir 20-25 ans ». Le reste est à venir : la laine de bois pour les combles, le poêle à bois bouilleur pour le chauffage... Emmie a pris contact avec le Bricobus pour y voir clair dans l'organisation des travaux.



PAROLE D'ÉLU

Jacques Richard,
Vice-président Logement - Habitat - Rénovation énergétique

« Le Val d'Ille-Aubigné construit pour accueillir de nouveaux habitants. Mais le développement urbain ne doit pas se faire au détriment de l'architecture traditionnelle qui fait l'identité de notre territoire. Et sa modernité aussi. Les logements en terre sont ainsi très performants sur le plan énergétique. Leurs

propriétaires peuvent solliciter une aide de la plateforme Pass'Réno pour les rénover correctement. Le patrimoine bâti à protéger, souvent en pierre, terre ou colombages, est bien identifié sur le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ».



TÉMOIGNAGES



Amélie Le Paih

Atelier ALP, le retour à la terre

Créée en 2013, le cabinet d'architecture d'Amélie Le Paih est spécialisée dans la construction durable et la réhabilitation du bâti ancien. Ses matériaux ? La pierre, le bois, la paille, le chanvre et surtout, la terre crue. Référence en Ille-et-Vilaine, l'agence intervient dans un rayon de 40 minutes autour de Saint-Germain-sur-Ille. L'équipe compte cinq salariés.

« L'architecture de terre n'est plus confidentielle. Les occupants d'une maison en bauge en comprennent mieux les qualités et le potentiel. Ils sont plus sensibilisés.

La demande en rénovation est forte. Notre carnet de commande est bien rempli. Il s'agit essentiellement de réhabilitation mais un peu de neuf aussi - pour des particuliers, des collectivités ou des bailleurs sociaux.

Mais la terre crue est toujours menacée. Moins par la mauvaise réhabilitation que par la densification urbaine désormais. Même identifiés dans les plans locaux d'urbanisme, les bâtiments en terre crue ne sont pas suffisamment protégés. Et certains continuent de disparaître à mesure que la ville progresse.

Les artisans qualifiés sont plus nombreux qu'avant. Le savoir-faire traditionnel se transmet à nouveau. Il ne s'est pas perdu. Mais nous manquons de spécialistes notamment dans les bureaux d'études. L'architecte doit donc posséder lui-même une solide expertise technique. »



Yann de Saqui de Sannes et l'équipe de Pierre Terre

Pierre Terre, comme avant

Établi à Sens-de-Bretagne depuis 2019, Yann de Saqui de Sannes fait partie du réseau de maçons à l'ancienne qui restaurent le bâti traditionnel dans les règles de l'art, sans ciment ni placo. L'artisan n'utilise que des produits sains et naturels - comme la pierre, la chaux, la terre, le chanvre, la paille, le lin ou l'adobe. De l'écoconstruction avant l'heure, sans label ni trompettes. L'entreprise intervient majoritairement en rénovation d'habitat individuel, à la campagne mais aussi dans le vieux Rennes.

« Dans le Val d'Ille-Aubigné, le bâti ancien est assez dégradé. La maçonnerie conventionnelle fait encore des dégâts car rénover sans se poser de questions coûte moins cher. C'est moins durable mais ça va plus vite.

Heureusement les choses bougent. Il existe déjà trois centres de formation en écoconstruction à Dinan, Maen Roch et Saint-Nicolas de Redon. Beaucoup d'artisans se forment. Les particuliers sont aussi plus sensibles. Résultat, je travaille non-stop depuis que je me suis lancé. J'ai commencé tout seul. Nous sommes six maintenant. »

► La carte des artisans maçons spécialisés en terre crue : <https://webmaster50050.wixsite.com/terreux-armoricains>



ILS FONT LE TERRITOIRE

Stéphane Mahé, l'œil en fugue

Depuis Saint-Germain-sur-Ille, le photographe façonne un récit visuel intime, délicat et onirique, exposé avec succès hors de Bretagne.

Pas de clichés : Stéphane Mahé n'a jamais voulu faire de la photographie depuis qu'il est tout petit. « *D'ailleurs j'ai commencé par la guitare...* ». L'objectif s'est imposé sur le tard aux premiers jours du numérique. Stéphane Mahé est rentré dans le jeu « *par curiosité* » et par la bande, en parfait autodidacte. D'abord par la photo 360°, porte d'entrée des visites virtuelles dans la sphère immobilière. Puis par Instagram quand le réseau social n'était encore qu'un formidable club photo mondialisé. En lisière du circuit art et essai, Stéphane Mahé a lancé sa carrière... au smartphone.

Orfèvre en la matière

Son premier recueil - *Un dimanche sur la terre* - redonnait ses lettres de noblesse au photographe du dimanche - « *l'amateur passionné qui goûte la liberté de la création sur son temps libre* ». Toujours en noir et blanc,

l'artiste s'est ensuite frotté à Saint-Malo à travers l'œil d'un touriste qui découvrirait la cité corsaire pour la première fois.

Avec *Somewhere*, Stéphane Mahé prend enfin le Réflex, ose la couleur pour affirmer sa patte, creusant le sillon d'une écriture photographique où affleure la matière, l'épaisseur d'un réel rêveur avec du grain à moudre. En jouant furieusement avec les réglages de son boîtier, en poussant les ISO, Stéphane Mahé retrouve « *l'organique de la pellicule* » qui tranche avec « *le numérique lisse et clinique* ».

Paru au printemps, son dernier ouvrage - *Mood* - enfonce le clou d'une quête très personnelle en clair-obscur, peuplée d'âmes solitaires dans des décors aux doux contours estompés. Nimbées dans les limbes, les images de Stéphane Mahé évoquent la poésie romantique de Byron, la peinture d'Edward Hopper ou le cinéma de David Lynch.

Nulle place pour la mise en scène : le photographe saisit l'instant sur le vif. Avare en infos, il en dit le moins possible pour laisser à chacun le bonheur de se raconter ses propres histoires. On imagine difficilement que l'artiste était encore récemment

photographe en entreprise, salarié à plein temps d'une pépite rennaise de la tech.

Déclat local

Petit à petit, Stéphane Mahé s'est fait un nom qui lui permet désormais d'exposer sans peine en festival et en galerie du côté de Cadaqués, Vendôme, Lorient ou Annecy. Certains originaux sont partis aux États-Unis chez des collectionneurs. Mais le photographe n'oublie pas qu'il a débuté par la galerie les Arts d'Ille, au bout de sa rue ! À son village, il a même consacré son premier ouvrage, autoédité, un road trip piéton nocturne en plein hiver. « *Preuve que l'aventure photographique est partout si l'on sait regarder* ».

- En septembre 2023 à l'exposition du club photo de Saint-Grégoire (Grego'art) au centre culturel de la Forge.
- A partir de mars 2024 aux Champs Libres, à Rennes.
- Aux Éditions de juillet : *Terminus Saint-Malo* (2015), *Somewhere* (2018) et *Mood* (2023) ; www.editionsdejuillet.com



IDEA, focus sur les bonnes pratiques

Le diagnostic réalisé par la Chambre d'agriculture, cofinancé par le Val d'Ille-Aubigné, accompagne les démarches de progrès des exploitants vers une agriculture – encore – plus durable.



Mathieu Mancel
La ferme Dans l'Mille
Montreuil-sur-Ille

« Moins de phytos, plus d'autonomie »

« Pour nourrir nos cochons, nous faisons pousser du maïs, du blé, de l'orge et du colza. Nous cultivons également la lentille, le sarrasin et le quinoa pour l'alimentation humaine. Réaliser un diagnostic de nos pratiques agricoles était un prérequis pour intégrer le réseau Terres de sources. Grâce au label, nous pourrions bientôt fournir les restaurants scolaires en protéines végétales.

Une technicienne est venue voir comment nous travaillions, ce que nous mettions déjà en place pour protéger la qualité de l'eau, notamment grâce aux couverts végétaux. Le diagnostic IDEA nous a permis de montrer patte blanche pour obtenir le label. Mais l'intérêt était aussi de comprendre comment faire mieux.

Par exemple, nous pourrions réduire davantage l'emploi de produits phytosanitaires. Avec la diversification et la rotation des cultures, on devrait pouvoir limiter l'érosion des sols et la propagation des maladies - donc l'usage de fertilisants et de fongicides. Pour gagner en autonomie, il faudrait aussi pouvoir s'agrandir. Ce qui nous permettrait de cultiver des protéagineux pour les bêtes, sans dépendre des voisins. Mon objectif ultime serait le semis sous couvert végétal, sans travailler le sol au préalable. Je ne désespère pas d'y arriver un jour... Le diagnostic montre le chemin ».



David Duguéperoux
Le Vivier des saveurs
Gahard

« Davantage de prairies et du photovoltaïque »

« Il y a quatre ans, même les agriculteurs bio devaient réaliser un diagnostic IDEA pour rejoindre Terre de sources. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. À l'époque, je l'ai fait pour accéder plus facilement aux marchés des collectivités, des grandes surfaces et des restaurants. Mais en réalité, un diagnostic sert d'abord à bien se connaître. Ce qui permet de progresser plus vite.

La méthode IDEA évalue la durabilité d'une exploitation en balayant très large. On y parle d'agroécologie, d'organisation socio-territoriale et de viabilité économique. Il y a beaucoup de choses que l'on faisait déjà très bien. Depuis nous avons encore augmenté nos surfaces de prairies permanentes. À côté des glaces, nous avons créé une filière de viande bovine.

Le diagnostic avait mis en évidence notre dépendance énergétique. Le tracteur roule toujours à l'essence mais je n'achète plus de tourteaux de soja. Et j'ai installé 1 400 m² de panneaux photovoltaïques pour couvrir la totalité de mes besoins d'électricité en journée. Ce qui devrait représenter une économie de 15 000 € par an.

Le diagnostic ne coûte rien aux agriculteurs. Son coût est pris en charge par la communauté de communes. A mes yeux, c'est de l'argent public bien dépensé ».



Yannick Ecobichon

ILS FONT L'ÉCO

CEB envoie du bois

L'entreprise de construction s'installe à La Mézière pour développer ses activités en charpente, bardage et ossature bois. Un marché porteur grâce à la fabrication en usine.

Le béton pâtit de son empreinte carbone funeste. Le bois lui dame le pion. Parmi les industriels qui ont senti le vent de la transition tourner figure CEB. L'entreprise est une filiale du groupe de construction CCE, sorti de terre en 1976 du côté de Dinan.

Rachetée en 2010, historiquement implantée à Acigné, la société vient d'emménager dans la zone d'activités de La Bourdonnais, à La Mézière. Et les machines à commande numérique tournent déjà à plein régime.

Deux lignes de production

L'endroit en impose par ses dimensions. Accompagnée par le Val d'Ille-Aubigné pour trouver du foncier, l'entreprise a bâti un atelier de 2 500 m², organisé autour de deux lignes de production. L'une pour tailler de longues planches. L'autre pour assembler

les panneaux à ossature bois puis ajouter les éléments de finition (isolant, bardage, menuiseries...). Jusqu'à 180 m² de façade peuvent sortir de la chaîne en une seule journée.

Du bois, le hangar de stockage en est plein, essentiellement du résineux en provenance du nord de l'Europe. L'atelier en est même tapissé sous forme de panneaux de "béton de bois". En toiture, la SEM Energ'iv exploite 1 300 m² panneaux photovoltaïques, 30 % de la surface disponible conformément aux règles du PLUi.

Une demande forte

Le PDG de CCE, Yannick Ecobichon, se pose pourtant en « bétonneux » historique. Mais le chef d'entreprise a fait ses calculs. « *Le prix du béton armé augmente. Les nouvelles règles de construction imposent les matériaux biosourcés. Or le bois rencontre un engouement social. C'est aussi un matériau qui se prête bien à la préfabrication en usine* ». CQFD. Il manquait juste à CEB l'outil de production à la pointe de la technologie pour fournir les volumes nécessaires à des prix compétitifs. Coût de l'investissement ?

Pas moins de 6,6 M€ pour l'immobilier et le matériel avec le soutien de la Région Bretagne et de l'Etat (162 000 €) au titre de l'appel à projets "process et numérisation de l'industrie".

Heureusement, l'intuition était bonne. En un an, l'entreprise a doublé ses effectifs qui atteindront bientôt 50 salariés. Elle recrute encore. Le chiffre d'affaires a lui aussi bondi. Il devrait avoisiner 8 M€ en 2023. L'entreprise qui possède son propre bureau d'études et pas moins de douze équipes de pose affiche ses initiales sur d'innombrables panneaux de chantier de bureaux, de logements collectifs dans l'agglomération rennaise et sur la côte d'Emeraude. « *Nous travaillons très majoritairement avec les promoteurs immobiliers, les bailleurs sociaux, et les collectivités locales, un peu les investisseurs privés et les particuliers* », brosse Yannick Ecobichon. Comment le chef d'entreprise envisage-t-il l'avenir avec l'objectif de zéro artificialisation nette ? « *C'est une nécessité citoyenne. Sauf que le prix du foncier va exploser. Le marché de la construction va se tendre. A nous d'apprendre à construire en bois plus haut !* ».

Une convention de partenariat avec la Région Bretagne

La Région Bretagne et le Val d'Ille-Aubigné ont signé une nouvelle convention de partenariat (2023-2028) pour poursuivre l'action coordonnée des deux collectivités dans les transitions économiques et sociales, en particulier dans l'accompagnement des entreprises. Depuis le 1er juillet 2023, une nouvelle version du Pass Commerce et artisanat est en vigueur. Cofinancé par la Région Bretagne et la Communauté de communes, le dispositif permet de subventionner jusqu'à 30 % les travaux immobiliers, les achats d'équipement ou les investissements numériques des commerçants et artisans du territoire pour un montant maximum de 7 500 € HT.

► + **infos** : valdille-aubigne.fr/economie/aides-entreprises/

KD Toiture à Saint-Gondran

Neuf, extension, réparation, pose de velux, démoussage... Couvreur depuis 16 ans, Kevin Debarre crée son entreprise de couverture - KD Toiture - à Saint-Gondran, accompagné de son épouse Fabiola au poste d'assistante administrative.

► + **infos** : 06 88 33 06 34 - kdtoiture.contact@gmail.com

Kalamos, lauréate des Trophées du commerce

Créée en 2021, la biscuiterie Kalamos a obtenu le prix du Jury des Trophées du commerce 2023 à Rennes, récompensant les entreprises engagées du Pays de Rennes. Installée à La Mézière, Kalamos propose des pâtisseries et biscuits à partir d'ingrédients d'origine 100 % végétale, sans sucre raffiné ni colorants ni conservateurs.

► Voir magazine n°33 - novembre 2022 - www.kalamos-food.com



Le photovoltaïque en entreprise

Jeudi 6 juillet, à La Mézière, la Communauté de communes, le SDE 35 et l'ALEC du Pays de Rennes organisaient un atelier à destination des entreprises dans les locaux de CEB Charpente, consacré au déploiement du photovoltaïque sur les sites d'activités, en particulier en toiture et sur les espaces de stationnement. Une dizaine d'entreprises ont participé aux échanges.



Bureau d'accueil individualisé vers l'emploi du CIDFF

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement individualisé vers l'emploi auprès des femmes en insertion professionnelle, le CIDFF 35 tient des permanences dans les Point accueil emploi (PAE) de Cap Malo et La Mézière une demi-journée par site tous les quinze jours. Le CIDFF propose aussi des ateliers collectifs de découverte des métiers, organisés pendant cinq semaines une fois par an pour travailler en groupe son projet professionnel, réaliser des visites d'entreprises, effectuer des stages...

► + **infos** : <https://illeetvilaine.cidff.info>

► www.valdille-aubigne.fr/pae

L'actualité du CODEVIA

Le groupe de travail "Pour un territoire inclusif" organise sa première journée thématique samedi 7 octobre, à la salle polyvalente de Saint-Aubin d'Aubigné, intitulée "Il était une fois des lieux de lien...", consacrée aux tiers-lieux du territoire.

À 15 h, une conférence gesticulée clôturera cette journée de rencontres entre acteurs de l'économie sociale et solidaire. Gratuite, conseillée à partir de 13 ans, Après moi le déluge est le récit initiatique des aventures d'un doux naïf à la recherche d'un monde meilleur, revisités avec autodérision et lucidité.

► + **infos** : www.valdille-aubigne.fr/codevia ; codevia@valdille-aubigne.fr ; tél. : 07 60 05 68 99.

Un brin de lecture

Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du Réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné



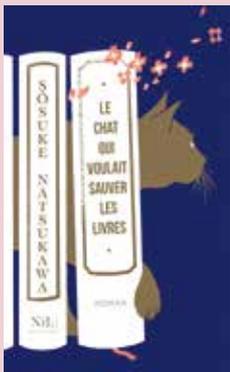
La serre de Louis

J. Brown-Wood, S. Hardy, Millepages, 2022
Pour la fête de son anniversaire, Louis a besoin d'une carotte. Il part à sa recherche dans la serre. Dans l'esprit d'un "cherche et trouve", cet album fait découvrir aux enfants plusieurs légumes à partir de leur description. Un régal.



Là où règnent les baleines

Jolan Bertrand, l'Ecole des loisirs, 2023
Roanne, 13 ans est obligée d'aller passer ses vacances sur l'île de son oncle qu'elle ne connaît pas. Le roman vogue entre réel et fantastique. L'émotion vous saisit comme une lame de fond. Une véritable plongée sous-marine et intérieure, aussi mystérieuse que fascinante.



Le chat qui voulait sauver les livres

Sosuke Natsukawa, Pocket, 2023
En écho au Petit prince, ce conte philosophique japonais nous livre l'histoire de Rintarô Natsuki, parti dans une quête périlleuse avec son compère félin libérer des livres solitaires de leurs propriétaires négligents.



À vos agendas

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

- **Braderie des livres**, médiathèque de Montreuil-sur-Ille, samedi 2 septembre.
- **Girlz, le rap au féminin**, exposition de la MDIV à la médiathèque de Montreuil-le-Gast du 11 septembre au 6 novembre.
- **BD et histoire #7 : 14-18 l'arrière**, exposition des archives départementales à la médiathèque de Langouët du 16 septembre au 11 octobre.
- **Les racontines** à la médiathèque de Montreuil-sur-Ille, vendredi 15 septembre (10h30) et samedi 16 septembre (9h30). Pour les 0-3 ans. Résa : bibliotheque@montreuil-sur-ille.fr
- **Atelier Potions magiques** à la bibliothèque de Saint-Gondran, mardi 31 octobre (15h). Pour les 8-12 ans. Résa : bib.stgondran@wanadoo.fr

► + **infos** : www.lesmediatheques.valdille-aubigne.fr pour suivre les animations du réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné.

► **Contact** : Hélène Gruel, tél. : 02 99 69 86 89 ; helene.gruel@valdille-aubigne.fr



Le châtaignier majestueux de La Heuzé.

LES ARBRES REMARQUABLES DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

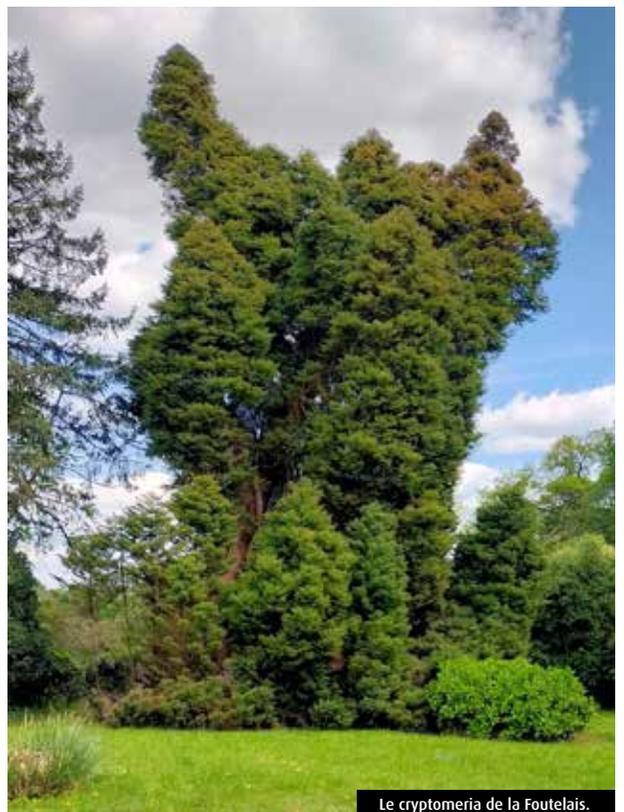
Le chêne, le châtaignier et le cryptomeria de Saint-Médard-sur-Ille

Associé à l'ancien manoir de la Bouliais, un chêne pédonculé (*Quercus robur*) se trouve sur une parcelle enherbée à l'entrée de la propriété, presque visible de la route. Arbre isolé, son tronc avoisine 6,60 m de circonférence pour une hauteur de 15 m. On estime son âge à presque 350 ans.

Moins fréquent, à La Heuzé, au cœur d'une ferme, à l'entrée d'un champ, un châtaignier (*Castanea sativa*) se dresse fièrement malgré les affres du temps. Avec 12 m de haut et 6,75 m de circonférence, son tronc impressionne. Ce beau spécimen aurait 250 ans à 300 ans.

Au lieu- dit La Foutelais, un bel arbre peu commun dans nos régions se hisse à plus de 23 m de hauteur pour une circonférence de 2,50 m. Ce cèdre du Japon (*Cryptomeria japonica elegans*) pourrait avoir 200 ans. Connu dans nos parcs, proche parent du cyprès chauve, originaire d'Extrême-Orient, ce conifère d'ornement atteint en ce lieu un développement exceptionnel.

*Guy Castel, association Le Bas Champ
guy_castel@orange.fr*



Le cryptomeria de la Foutelais.

*Vous connaissez les arbres remarquables du Val d'Ille-Aubigné ?
Transmettez vos informations à communication@valdille-aubigne.fr.
Nous les diffuserons dans les pages du magazine.*

2023

VAL D'ILLE-AUBIGNÉ
MOBILITÉS

Les rendez-vous solutions transports



Avec la participation de



www.valdille-aubigne.fr/rdv-transports

